

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 07520 Numéro SIREN : 453 103 699 Nom ou dénomination : 3 HOTELS DES GARES ET DES VOYAGES LES LUMIERES
--

Ce dépôt a été enregistré le 30/12/2020 sous le numéro de dépôt 653



20210006532019

DATE DEPOT : 30/12/2020

N° DE DEPOT : 653

N° GESTION : 2004B07520

N° SIREN : 453103699

DENOMINATION : 3 HOTELS DES GARES ET DES VOYAGES LES LUMIERES

ADRESSE : 19 avenue Trudaine 75009 Paris

MILLESIME : 2019

SAS 3.H.G.V.

Société par Actions Simplifiée au capital de 30.000 euros

Siège Social : 19, Avenue Trudaine - 75009 PARIS

R.C.S. PARIS 453 103 699

05 JAN. 2021

Sous le N° :

653

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-trois juillet, à 16 heures 30, au Cabinet GAC – 22, Boulevard Edgar Quinet – 75014 PARIS.

Le soussigné, Monsieur Jacques DEBECQUE, Président de la société SAS JD HGV, associée unique de la société 3 H.G.V., Société par Actions Simplifiée au capital de 30.000 euros,

Le Cabinet MAZARS, Commissaire aux comptes titulaire, a été régulièrement convoqué.

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de président et d'associé unique de la société, la société SAS JD HGV représentée par Monsieur Jacques DEBECQUE a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ; il a également établi le rapport de gestion de la présidence sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes :

Ordre du jour de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Lecture du rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Non renouvellement des mandats des commissaires aux comptes,
- Quitus au Président et du Commissaire aux comptes,

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 approuve tels qu'ils sont présentés, les comptes annuels et l'annexe de cet exercice se soldant par un bénéfice de 134.504 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale donne, en conséquence, quitus au Président et au Commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'exercice écoulé se traduit par un bénéfice de 134.504 euros que l'Assemblée générale décide d'affecter de la manière suivante :

Dividendes.....	134.400 euros
Report à nouveau.....	104 euros
TOTAL EGAL AU BENEFICE DE L'EXERCICE.....	134.504 euros

Le report à nouveau créditeur, après affectation du résultat, s'élèvera à 196 euros.

Il est proposé de distribuer aux associés un dividende brut par action de 4,48 euros pour un montant global de 134.400 euros. Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'il a été distribuée, à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, les sommes suivantes :

Résultat de l'exercice	Dividende brut distribué	Imposition à la source
2018	60.000 euros	Non soumis
2017	Néant	Néant
2016	63.000 euros	Non soumis

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Conformément au procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 26 juin 2014, statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013, les mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant ont été renouvelés pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

L'Assemblée Générale Ordinaire de ce jour constate que la société n'a plus d'obligation légale de nommer des Commissaires aux comptes. Par conséquent, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le non renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur des copies ou extraits du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et formalités nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé après lecture par le Président.

JDHGV représentée par le Président
Monsieur Jacques DEBECQUE



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	12 952	7 761	5 191	4 333	857	19.78
	Fonds commercial (1)	705 243		705 243	705 243		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	193 500		193 500	193 500		
	Constructions	2 625 766	1 113 017	1 512 749	1 691 206	178 458	10.55
	Installations techniques, matériel et outillage	91 578	42 819	48 759	63 197	14 438	22.85
	Autres immobilisations corporelles	754 619	382 685	371 934	401 190	29 256	7.29
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	460		460	460		
	Total II	4 384 119	1 546 283	2 837 836	3 059 129	221 293	7.23
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	971		971	421	551	130.95
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	11 241		11 241	6 433	4 808	74.74
	Autres créances	33 351		33 351	69 104	35 753	51.74
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	38 926		38 926	74 014	35 087	47.41
	Charges constatées d'avance (3)	10 816		10 816	4 929	5 887	119.42
	Total III	95 305		95 305	154 900	59 595	38.47
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	34 222		34 222	37 156	2 933	7.89
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 513 646	1 546 283	2 967 363	3 251 185	283 822	8.73

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-

GESTION AUDIT CONSEIL

YMB

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRIES	Capital (Dont versé : 30 000)	30 000	30 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	3 000	3 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	92	15 527	15 619	100.59
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	134 504	75 619	58 885	77.87
AUTRES FONDS PROPRIES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	167 595	93 092	74 504	80.03
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 480 826	1 628 982	148 156	9.09
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	2 160	2 320	160	6.91
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 362	13 800	3 438	24.91
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	193 873	259 209	65 336	25.21
	Dettes fiscales et sociales	82 441	72 135	10 307	14.29
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1 030 105	1 181 647	151 542	12.82
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	2 799 768	3 158 093	358 325	11.35
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 967 363	3 251 185	283 822	8.73

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 431 246 1 677 267

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 199 693		1 199 693	1 047 040		152 652	14.58
Chiffre d'affaires NET	1 199 693		1 199 693	1 047 040		152 652	14.58
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 222	20 134		18 912	93.93
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			1 200 914	1 067 174		133 740	12.53
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			48 481	38 386		10 094	26.30
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			551	170		721	423.42
Autres achats et charges externes *			339 050	316 709		22 341	7.05
Impôts, taxes et versements assimilés			14 060	34 503		20 443	59.25
Salaires et traitements			305 424	256 422		49 002	19.11
Charges sociales			83 591	68 318		15 273	22.36
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			233 089	228 249		4 840	2.12
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1 181	1 301		119	9.18
Total des Charges d'exploitation (II)			1 024 325	944 058		80 267	8.50
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			176 589	123 115		53 474	43.43
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		42 575		47 421	4 846	10.22
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		42 575		47 421	4 846	10.22
2. Résultat financier (V-VI)		42 575		47 421	4 846	10.22
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		134 014		75 694	58 320	77.05
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		494		29	465	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		494		29	465	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		5		104	99	95.51
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		5		104	99	95.51
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		490		75	565	753.95
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		1 201 409		1 067 203	134 206	12.58
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		1 066 905		991 584	75 321	7.60
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		134 504		75 619	58 885	77.87

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 967 363.10 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 199 692.54 Euros et dégageant un bénéfice de 134 503.61 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels sont établis et présentés en euros.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie de Coronavirus et sur la base de la continuité de l'activité.

La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêt des comptes par le dirigeant des états financiers 2019 de l'entité, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui pourrait remettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Toutefois, la société s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020 et a pris les dispositions nécessaires pour préserver sa trésorerie au cours des prochains mois d'activité. L'établissement a été fermé du 16 mars 2020 au 1er juin 2020.

D'autre part, la société bénéficie par ailleurs du soutien de la société mère pour faire face à ses éventuels besoins de trésorerie.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du règlement ANC 2016-07 relatifs au nouveau plan comptable général homologué par arrêté du 04/11/2016 et au règlement ANC 2018-01 du 20/04/2018.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Taxe de séjour

Jusqu'au 31 décembre 2018, la comptabilisation de la taxe de séjour était réalisée par le compte de résultat (transfert de charges et impôts et taxes).

A compter du 1er janvier 2019, la taxe de séjour est comptabilisée en compte de tiers, la société étant collecteur de la taxe.

Cette comptabilisation n'impact pas le résultat de la société.

Le montant de la taxe sur les séjours 2018 comptabilisé en transfert de charges et en charges d'exploitation s'élevait à 20.134 euros.

Le montant de la taxe sur les séjours 2019 comptabilisé en compte de tiers s'élève à 26.647 euros.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	714 295		3 900
TOTAL			
Terrains	193 500		
Constructions sur sol propre	1 151 500		
Installations générales agencements aménagements des constructions	1 474 266		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	91 578		
Installations générales agencements aménagements divers	78 529		4 962
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	671 128		
TOTAL	3 660 502		4 962
Prêts, autres immobilisations financières	460		
TOTAL	460		
TOTAL GENERAL	4 375 256		8 862

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			718 195	718 195
Terrains				193 500	193 500
Constructions sur sol propre				1 151 500	1 151 500
Installations générales agencements aménagements constr.				1 474 266	1 474 266
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				91 578	91 578
Installations générales agencements aménagements divers				83 492	83 492
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				671 128	671 128
	TOTAL			3 665 464	3 665 464
Prêts, autres immobilisations financières				460	460
	TOTAL			460	460
	TOTAL GENERAL			4 384 119	4 384 119

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	4 718	3 043		7 761
Constructions sur sol propre	559 532	38 345		597 877
Installations générales agencements aménagements constr.	375 028	140 113		515 140
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	28 382	14 438		42 819
Installations générales agencements aménagements divers	18 458	9 102		27 559
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	330 010	25 116		355 126
	TOTAL	1 311 409	227 113	1 538 522
	TOTAL GENERAL	1 316 127	230 156	1 546 283

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	3 043				
Constructions sur sol propre	38 345				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	140 113				
Instal.techniques matériel outillage indus.	14 438				
Instal.générales agenc.aménag.divers	9 102				
Matériel de bureau informatique mobilier	25 116				
	TOTAL	227 113			
	TOTAL GENERAL	230 156			

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	37 156		2 933	34 222

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions NEANT

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	460	0	460
Autres créances clients	11 241	11 241	
Impôts sur les bénéfices	378	378	
Taxe sur la valeur ajoutée	32 883	32 883	
Débiteurs divers	90	90	
Charges constatées d'avance	10 816	10 816	
TOTAL	55 867	55 407	460

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 480 826	112 304	473 540	894 982
Emprunts et dettes financières divers	2 160	2 160		
Fournisseurs et comptes rattachés	193 873	193 873		
Personnel et comptes rattachés	24 148	24 148		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 945	23 945		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 024	3 024		
Autres impôts taxes et assimilés	31 324	31 324		
Autres dettes	1 030 105	1 030 105		
TOTAL	2 789 406	1 420 884	473 540	894 982
Emprunts remboursés en cours d'exercice	148 156			

Composition du capital social (PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	1.0000	30 000			30 000

Fonds commercial (Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial (2004) (clientèle hôtelière)	705 243			705 243	
Total	705 243			705 243	

Dans le cadre de l'application des nouvelles règles comptables applicables depuis le 1er janvier 2016 suite aux textes qui ont transposé la directive comptable 2013/2014/UE du 26 juin 2013 dans le référentiel comptable français, le fonds commercial n'a pas été déprécié.

Par ailleurs, ce fonds commercial est considéré comme ayant une durée d'utilisation non limitée et n'est par conséquent pas amorti.

Pour ce qui concerne l'exercice clos le 31 décembre 2019, le test de dépréciation n'a pas révélé de perte de valeur sur cet actif. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'entrée dans le patrimoine

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

La valeur brute des éléments incorporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	7 à 30 ans
Concessions, brevets, licences	Linéaire	1 à 5 ans
Mobiliers d'exploitation	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	4 à 5 ans
Agencement	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau et info	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 30 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	90
Total	90

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 160
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 169
Dettes fiscales et sociales	33 007
Total	68 335

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	10 816
Total	10 816

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais d'émission des emprunts	44 000	6.66
Total	44 000	

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	17 473
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	75 619
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	93 092
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	93 092
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	15 619
Autres variations	58 884
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	167 595
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	74 503
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	74 503

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	9
Total	10

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	42 575	
Dont entreprises liées	10 029	

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 8.141,40 euros HT, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 8.141,40 euros HT
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		1 480 826
HYPOTHEQUE PORTANT SUR L'IMMEUBLE COMMERCIAL	1 480 826	
HOTEL TROIS ETOILE DE 41 CH SIS 39 RUE		
JP TIMBAUD PARIS 11E		
(HYPOTHEQUE DE 1ER RANG)		
DANS LA LIMITE DE LA CREANCE DUE		
Total (1)		1 480 826

Engagements reçus

NEANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Remboursement assurance	1 222
Total	1 222



3 HÔTELS DES GARES ET DES VOYAGES LES LUMIERES

Société par actions simplifiée au capital de 30 000 €

Siège social : 19 avenue Trudaine 75 009 Paris

R.C.S : Paris 453 103 699

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'associé unique de la société 3 Hôtels des Gares et des Voyages les Lumières,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3 Hôtels des Gares et des Voyages les Lumières relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 15 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**3.H.G.V LES
LUMIERES**

*Comptes Annuels
Exercice clos le 31
décembre 2019*

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note relatif à la permanence des méthodes comptables de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode de comptabilisation de la taxe sur les séjours.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Fonds commercial

Comme indiqué dans la note de l'annexe relative au Fonds commercial, les fonds de commerce comptabilisés à l'actif sont dépréciés lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur d'entrée dans le patrimoine. Dans le cadre de notre appréciation des estimations retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné les éléments ayant permis la détermination de la valeur d'inventaire du Fonds commercial.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

La sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante :

- Les délais de retard de paiement des clients et fournisseurs sont calculés à partir des dates de facturation et non des dates d'échéance.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les

**3.H.G.V LES
LUMIERES**

Comptes Annuels

Exercice clos le 31

décembre 2019

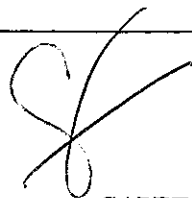
omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris La Défense, le 22 juillet 2020

Le Commissaire aux comptes

MAZARS


ISABELLE SAPET

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	12 952	7 761	5 191	4 333	857	19.78
	Fonds commercial (1)	705 243		705 243	705 243		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	193 500		193 500	193 500		
	Constructions	2 625 766	1 113 017	1 512 749	1 691 206	178 458	10.55
	Installations techniques, matériel et outillage	91 578	42 819	48 759	63 197	14 438	22.85
	Autres immobilisations corporelles	754 619	382 685	371 934	401 190	29 256	7.29
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	460		460	460		
Total II		4 384 119	1 546 283	2 837 836	3 059 129	221 293	7.23
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	971		971	421	551	130.95
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	11 241		11 241	6 433	4 808	74.74
	Autres créances	33 351		33 351	69 104	35 753	51.74
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	38 926		38 926	74 014	35 087	47.41
	Charges constatées d'avance (3)	10 816		10 816	4 929	5 887	119.42
	Total III	95 305		95 305	154 900	59 595	38.47
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	34 222		34 222	37 156	2 933	7.89
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		4 513 646	1 546 283	2 967 363	3 251 185	283 822	8.73

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 30 000)	30 000	30 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	3 000	3 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	92	15 527	15 619	100.59
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	134 504	75 619	58 885	77.87
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	167 595	93 092	74 504	80.03
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 480 826	1 628 982	148 156	9.09
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	2 160	2 320	160	6.91
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 362	13 800	3 438	24.91
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	193 873	259 209	65 336	25.21
	Dettes fiscales et sociales	82 441	72 135	10 307	14.29
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1 030 105	1 181 647	151 542	12.82
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	2 799 768	3 158 093	358 325	11.35
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 967 363	3 251 185	283 822	8.73

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 431 246

1 677 267

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 199 693		1 199 693	1 047 040		152 652	14.58
Chiffre d'affaires NET	1 199 693		1 199 693	1 047 040		152 652	14.58
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 222	20 134		18 912	93.93
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			1 200 914	1 067 174		133 740	12.53
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			48 481	38 386		10 094	26.30
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			551	170		721	423.42
Autres achats et charges externes *			339 050	316 709		22 341	7.05
Impôts, taxes et versements assimilés			14 060	34 503		20 443	59.25
Salaires et traitements			305 424	256 422		49 002	19.11
Charges sociales			83 591	68 318		15 273	22.36
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			233 089	228 249		4 840	2.12
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1 181	1 301		119	9.18
Total des Charges d'exploitation (II)			1 024 325	944 058		80 267	8.50
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			176 589	123 115		53 474	43.43
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	42 575	47 421	4 846	10.22
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	42 575	47 421	4 846	10.22
2. Résultat financier (V-VI)	42 575	47 421	4 846	10.22
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	134 014	75 694	58 320	77.05
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	494	29	465	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	494	29	465	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5	104	99	95.51
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	5	104	99	95.51
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	490	75	565	753.95
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 201 409	1 067 203	134 206	12.58
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 066 905	991 584	75 321	7.60
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	134 504	75 619	58 885	77.87

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 967 363.10 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 199 692.54 Euros et dégageant un bénéfice de 134 503.61 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels sont établis et présentés en euros.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie de Coronavirus et sur la base de la continuité de l'activité.

La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêt des comptes par le dirigeant des états financiers 2019 de l'entité, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui pourrait remettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Toutefois, la société s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020 et a pris les dispositions nécessaires pour préserver sa trésorerie au cours des prochains mois d'activité. L'établissement a été fermé du 16 mars 2020 au 1er juin 2020.

D'autre part, la société bénéficie par ailleurs du soutien de la société mère pour faire face à ses éventuels besoins de trésorerie.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du règlement ANC 2016-07 relatifs au nouveau plan comptable général homologué par arrêté du 04/11/2016 et au règlement ANC 2018-01 du 20/04/2018.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Taxe de séjour

Jusqu'au 31 décembre 2018, la comptabilisation de la taxe de séjour était réalisée par le compte de résultat (transfert de charges et impôts et taxes).

A compter du 1er janvier 2019, la taxe de séjour est comptabilisée en compte de tiers, la société étant collecteur de la taxe.

Cette comptabilisation n'impact pas le résultat de la société.

Le montant de la taxe sur les séjours 2018 comptabilisé en transfert de charges et en charges d'exploitation s'élevait à 20.134 euros.

Le montant de la taxe sur les séjours 2019 comptabilisé en compte de tiers s'élève à 26.647 euros.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	714 295		3 900
TOTAL			
Terrains	193 500		
Constructions sur sol propre	1 151 500		
Installations générales agencements aménagements des constructions	1 474 266		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	91 578		
Installations générales agencements aménagements divers	78 529		4 962
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	671 128		
TOTAL	3 660 502		4 962
Prêts, autres immobilisations financières	460		
TOTAL	460		
TOTAL GENERAL	4 375 256		8 862

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			718 195	718 195
Terrains				193 500	193 500
Constructions sur sol propre				1 151 500	1 151 500
Installations générales agencements aménagements constr.				1 474 266	1 474 266
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				91 578	91 578
Installations générales agencements aménagements divers				83 492	83 492
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				671 128	671 128
	TOTAL			3 665 464	3 665 464
Prêts, autres immobilisations financières				460	460
	TOTAL			460	460
	TOTAL GENERAL			4 384 119	4 384 119

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	4 718	3 043		7 761
Constructions sur sol propre	559 532	38 345		597 877
Installations générales agencements aménagements constr.	375 028	140 113		515 140
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	28 382	14 438		42 819
Installations générales agencements aménagements divers	18 458	9 102		27 559
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	330 010	25 116		355 126
	TOTAL	1 311 409	227 113	1 538 522
	TOTAL GENERAL	1 316 127	230 156	1 546 283

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	3 043				
Constructions sur sol propre	38 345				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	140 113				
Instal.techniques matériel outillage indus.	14 438				
Instal.générales agenc.aménag.divers	9 102				
Matériel de bureau informatique mobilier	25 116				
	TOTAL	227 113			
	TOTAL GENERAL	230 156			

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	37 156		2 933	34 222

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions NEANT

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	460	0	460
Autres créances clients	11 241	11 241	
Impôts sur les bénéfices	378	378	
Taxe sur la valeur ajoutée	32 883	32 883	
Débiteurs divers	90	90	
Charges constatées d'avance	10 816	10 816	
TOTAL	55 867	55 407	460

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 480 826	112 304	473 540	894 982
Emprunts et dettes financières divers	2 160	2 160		
Fournisseurs et comptes rattachés	193 873	193 873		
Personnel et comptes rattachés	24 148	24 148		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 945	23 945		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 024	3 024		
Autres impôts taxes et assimilés	31 324	31 324		
Autres dettes	1 030 105	1 030 105		
TOTAL	2 789 406	1 420 884	473 540	894 982
Emprunts remboursés en cours d'exercice	148 156			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	1.0000	30 000			30 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial (2004) (clientèle hôtelière)	705 243			705 243	
Total	705 243			705 243	

Dans le cadre de l'application des nouvelles règles comptables applicables depuis le 1er janvier 2016 suite aux textes qui ont transposé la directive comptable 2013/2014/UE du 26 juin 2013 dans le référentiel comptable français, le fonds commercial n'a pas été déprécié.

Par ailleurs, ce fonds commercial est considéré comme ayant une durée d'utilisation non limitée et n'est par conséquent pas amorti.

Pour ce qui concerne l'exercice clos le 31 décembre 2019, le test de dépréciation n'a pas révélé de perte de valeur sur cet actif. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'entrée dans le patrimoine

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

La valeur brute des éléments incorporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	7 à 30 ans
Concessions, brevets, licences	Linéaire	1 à 5 ans
Mobiliers d'exploitation	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	4 à 5 ans
Agencement	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau et info	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 30 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	90
Total	90

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 160
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 169
Dettes fiscales et sociales	33 007
Total	68 335

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	10 816
Total	10 816

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais d'émission des emprunts	44 000	6.66
Total	44 000	

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	17 473
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	75 619
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	93 092
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	93 092
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	15 619
Autres variations	58 884
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	167 595
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	74 503
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	74 503

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	9
Total	10

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	42 575	
Dont entreprises liées	10 029	

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 8.141,40 euros HT, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 8.141,40 euros HT
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		1 480 826
HYPOTHEQUE PORTANT SUR L'IMMEUBLE COMMERCIAL	1 480 826	
HOTEL TROIS ETOILE DE 41 CH SIS 39 RUE		
JP TIMBAUD PARIS 11E		
(HYPOTHEQUE DE 1ER RANG)		
DANS LA LIMITE DE LA CREANCE DUE		
Total (1)		1 480 826

Engagements reçus

NEANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Remboursement assurance	1 222
Total	1 222